Grant Thornton

L'instinct de la croissance™

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Société Nationale de Protection de la Nature

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

44 rue d'Alésia

75014 Paris

Exercice clos le 31 décembre 2021

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

au capital de 2 297 184 €

inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris Ile France et membre de la Compagnie régionale de Versailles

RCS Nanterre B 632 013 843

29 rue du Pont

92200 Neuilly sur Seine

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN)

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Société Nationale de Protection de la Nature relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels de l'exercice notamment en ce qui concerne :

- Les fonds dédiés
- Les subventions d'investissement et de fonctionnement
- Les legs

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

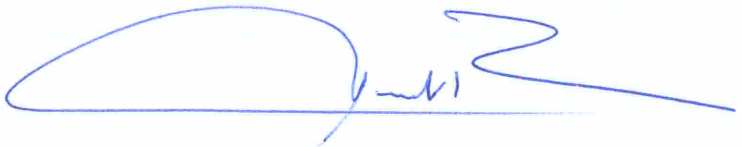
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Neuilly-sur-Seine, le 15 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Rudy Jardot
Associé

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	7 084	7 084		2
	Autres immobilisations incorporelles (1)	3 125		3 125	3 125
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	158 702		158 702	158 702
	Constructions	1 804 276	913 838	890 439	970 390
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	31 095	8 102	22 993	23 310
	Autres immobilisations corporelles	1 478 157	1 288 921	189 236	213 118
	Immobilisations corporelles en cours	27 650		27 650	27 650
	Avances et acomptes	15 238		15 238	6 000
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES	312 701		312 701	688 701
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	912 840		912 840	712 840
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés		2 730	(2 730)	97 270
	Prêts	3 267		3 267	3 267
	Autres immobilisations financières	7 727		7 727	7 819
	TOTAL (I)	**4 761 862**	**2 220 675**	**2 541 188**	**2 912 194**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	5 869		5 869	6 594
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				9 140
	Créances reçues par legs ou donations	7 953		7 953	7 953
	Autres créances	746 901		746 901	507 220
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 378 753		1 378 753	1 427 054
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	35 302		35 302	16 324
	TOTAL (II)	**2 174 778**		**2 174 778**	**1 974 284**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	**6 936 641**	**2 220 675**	**4 715 966**	**4 886 478**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an				11 086
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires	6 098	6 098
	Fonds propres complémentaires	1 304 875	1 304 875
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	1 342 012	1 345 849
	Excédent ou déficit de l'exercice	**9 905**	**(3 836)**
	Total des fonds propres (situation nette)	**2 662 891**	**2 652 986**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	501 466	326 461
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	**501 466**	**326 461**
	Total des fonds propres	**3 164 356**	**2 979 447**
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	320 654	696 654
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	298 084	79 511
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	147 761	147 761
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	168 840	168 840
	Total des fonds reportés et dédiés	**935 339**	**1 092 766**
Provisions	Provisions pour risques	134 352	149 352
	Provisions pour charges	111 140	111 140
	Total des provisions	**245 492**	**260 492**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	140	
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	151 127	116 764
	Dettes des legs ou donations	1 513	1 513
	Dettes fiscales et sociales	183 144	276 531
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 046	485
	Produits constatés d'avance	32 808	158 480
	Total des dettes	**370 778**	**553 773**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**4 715 966**	**4 886 478**
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	9 904,89	(3 836,12)
	(1) Dont à moins d'un an	370 778	553 773
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	140	

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2021	31/12/2020
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	47 370	46 277
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	51 001	41 379
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	63 217	24 684
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 299 753	932 196
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	67 191	80 645
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie	52 911	1 030 310
	Contributions financières		19 728
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	15 755	38 012
	Utilisations des fonds dédiés	381 235	79 247
	Autres produits	2 587	13
	Total des produits d'exploitation	**1 981 020**	**2 292 492**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	9 537	3 977
	Variation de stock	725	1 241
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	568 085	432 241
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	50 903	69 739
	Salaires et traitements	798 297	683 734
	Charges sociales	296 526	260 678
	Dotation aux amortissements et dépréciations	149 001	164 280
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	223 808	729 065
	Autres charges	19 073	10 393
	Total des charges d'exploitation	**2 115 955**	**2 355 347**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(134 935)**	**(62 855)**

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2021	31/12/2020
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(134 935)**	**(62 855)**
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	4 590	3 631
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**4 590**	**3 631**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	**4 590**	**3 631**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**(130 345)**	**(59 224)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	117 381	720
	Sur opérations en capital	450 542	71 306
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	15 000	13 800
	Total des produits exceptionnels	**582 923**	**85 826**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	66 361	
	Sur opérations en capital	376 312	6 007
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		23 654
	Total des charges exceptionnelles	**442 673**	**29 661**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**140 250**	**56 165**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		777
	TOTAL DES PRODUITS	**2 568 533**	**2 381 949**
	TOTAL DES CHARGES	**2 558 629**	**2 385 785**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**9 905**	**(3 836)**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	269 196	64 262
TOTAL	**269 196**	**64 262**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole	269 196	64 262
TOTAL	**269 196**	**64 262**

Faits caractéristiques

Crise sanitaire

La pandémie de COVID 19 se poursuit en 2021. L'Association met en place les mesures pour garantir la continuité d'exploitation.

Les opérations militaires en Ukraine survenues le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats peuvent avoir des incidences sur les approvisionnements (hausse des cours de matières premières et prix de l'énergie) mais ne constituent pas des évènements conduisant l'entité à remettre en cause le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes annuels clos au 31 décembre 2021.

De plus, l'association est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Règles et Méthodes Comptables

Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité

Objet social :

L'association a pour but :

- de réduire les pressions anthropiques pour laisser plus d'espace à une nature spontanée, diversifiée et mieux respectée;

- d'anticiper les changements environnementaux et écosystémiques en incitant et en accompagnant des changements sociétaux;

- de sortir de l'opposition humain/nature en favorisant et en popularisant une cohabitation avec des bénéfices mutuels.

Missions sociales :

Les missions sociales de l'association sont :

- Etudier, faire connaître les écosystèmes et leurs espèces, ainsi que tous les facteurs et activités qui sont susceptibles de les menacer, y compris sur le plan sanitaire et climatique;

- Protéger, conserver et restaurer l'écosphère, les espaces, ressources, milieux et habitats naturels, notamment remarquables ou d'intérêts particuliers, terrestres et marins, les êtres vivants, la diversité et les équilibres biologiques de la biosphère, les services écosystémiques, l'eau, l'air, le sol, le sous-sol, les sites et paysages, le cadre de vie et la santé publique;

- Promouvoir tous les types de protection des espaces naturels, notamment les milieux remarquables ou d'intérêts particuliers et de gérer tout ou partie de ces espaces;

- Promouvoir une utilisation sobre et efficace de l'énergie, par une production et une consommation ainsi que les déplacements supportables et désirables pour l'humain et l'environnement;

- Conseiller et alerter les pouvoirs publics et de décision, participer aux débats de société pour les questions touchant son objet social

- Obtenir, par tous les moyens légaux, une stricte application des lois et règlements concernant les écosystèmes, leurs espèces et la qualité de leurs interactions avec les êtres humains, leurs activités et leurs sociétés, et améliorer leur protection juridique;

Règles et Méthodes Comptables

- Informer, former et, au besoin, mobiliser ses adhérents et les citoyens, et les sensibiliser à l'ensemble de ses actions y compris par la diffusion et la promotion d'une meilleure connaissance de la nature ordinaire et de son respect.

Moyens mis en œuvre et ressources :

Les ressources de l'association se composent :

- Des revenus de ses biens ;

- Des cotisations et souscriptions de ses membres ;

- Des subventions des sujets de droit international, de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics, notamment ;

- Des dons, donations et legs dont l'emploi est décidé au cours de l'exercice ;

- Des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément de l'autorité compétente ;

- Du produits des ventes, locations, prestations de services et des rétributions perçues pour services rendus, ainsi que des parrainages et des mécénats ;

- De toute autre ressource autorisée par la loi.

Règles générales

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021.**

Il a une durée de **12** mois.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2022 par les dirigeants de l'association.

Règles et Méthodes Comptables

Méthode générale

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2021** ont été établis conformément aux règlements de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 et 2020-08 relatifs aux comptes annuels des personnes morales dedroit privé à but non lucratif et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 relatif au plan comptable général.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation.

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute

Règles et Méthodes Comptables

constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Méthode d'amortissement

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 30 ans

* Agencement et aménagement des constructions : 10 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans

* Matériel de transport : 4 ans

* Matériel de bureau: 3 à 5 ans

* Matériel informatique : 3 à 5 ans

* Mobilier: 10 ans

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Rémunérations allouées aux dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi 2206-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, nous vous informons que les trois plus hauts cadres dirigeants sont bien des bénévoles et ne percoivent aucune rémunération.

Règles et Méthodes Comptables

La valorisation du bénévolat se fait sur la base du temps passé à l'activité de bénévolat multipliée par un coût horaire complet, c'est-à-dire incluant les charges afférentes.

Le choix du coût horaire est du ressort d'une décision du Conseil d'administration, prise en fonction de l'activité de l'association, des typologies de mission confiées et du choix fait de valoriser au coût réel de remplacement ou plutôt à un coût de référence d'une convention collective ou du SMIC.

En ce qui concerne les contributions bénévoles, trois grands types de missions sont à distinguer au niveau de la SNPN :

- Des missions missions d'accueil, d'animation et de support logistique et administratif, permettant de réaliser les missions sociales : accueil, tenue des stands, chantiers bénévoles, missions logistiques diverses.

- Des missions requérant des connaissances spécifiques dans un domaine, qu'il s'agisse de connaissances scientifiques pour réaliser des inventaires, des suivis écologiques et scientifiques, actions de promotion ou communication (travail de prospection, maquettage, conception d'un site internet, conseils juridiques, études prospectives...).

- Des missions d'expertise poussées : production de publications, participation à des groupes de travail, supervision de comités de pilotage ou commissions thématiques, représentation de la SNPN à la demande.

Pour cette exercice, la valorisation s'élève à 269 195 euros pour un total de 4 140 heures.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Subventions d'investissement

La quote- part de subventions d'investissement virée au compte de résultat est comptabilisée dans un compte de produits d'exploitation (777) compte tenu du caractère renouvelable de ces subventions.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	10 209					10 209
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**10 209**					**10 209**
CORPORELLES	Terrains	158 702					158 702
	Constructions sur sol propre	1 386 743					1 386 743
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	416 823		6 080		5 370	417 533
	Instal technique, matériel outillage industriels	29 417		1 678			31 095
	Instal., agencement, aménagement divers	791 675		11 489		27 296	775 868
	Matériel de transport	408 476		12 913		1 910	419 479
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	274 019		13 001		4 210	282 810
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	27 650					27 650
	Avances et acomptes	6 000		18 549		9 311	15 238
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**3 499 506**		**63 709**		**48 097**	**3 515 118**
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A EITRE CEDES	**688 701**				**376 000**	**312 701**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	712 840		200 000			912 840
	Autres titres immobilisés	100 000				100 000	
	Prêts et autres immobilisations financières	11 086				92	10 994
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**823 926**		**200 000**		**100 092**	**923 835**
	TOTAL	**5 022 342**		**263 709**		**524 188**	**4 761 862**

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	7 082	2		7 084
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**7 082**	**2**		**7 084**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	603 208	46 225		649 433
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	229 968	39 495	5 058	264 405
	Instal technique, matériel outillage industriels	6 108	1 994		8 102
	Autres instal., agencement, aménagement divers	696 377	21 264	27 296	690 345
	Matériel de transport	334 531	27 275	1 910	359 896
	Matériel de bureau, mobilier	230 145	12 745	4 210	238 680
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 100 336**	**148 998**	**38 474**	**2 210 861**
	TOTAL	**2 107 418**	**149 001**	**38 474**	**2 217 945**

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	111 140			111 140
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	149 352		15 000	134 352
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**260 492**		**15 000**	**245 492**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : legs ou donations				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières	2 730			2 730
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**2 730**			**2 730**
	TOTAL GENERAL	**263 222**		**15 000**	**248 222**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles			15 000	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	3 267		3 267
	Autres immobilisations financières	7 727		7 727
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 899	2 899	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 410	5 410	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 877	7 877	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	40 885	40 885	
	Divers	474 048	474 048	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	119 512	119 512	
	Créances reçues par legs ou donations	7 953	7 953	
	Débiteurs divers	96 270	96 270	
	Charges constatées d'avance	35 302	35 302	
	TOTAL DES CREANCES	**801 151**	**790 157**	**10 994**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	140	140		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	151 127	151 127		
	Dettes des legs ou donations	1 513	1 513		
	Personnel et comptes rattachés	75 006	75 006		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	89 416	89 416		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 150	1 150		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	17 572	17 572		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	2 046	2 046		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	32 808	32 808		
	TOTAL DES DETTES	**370 778**	**370 778**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2020	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2021
Fonds propres sans droit de reprise	1 310 973				1 310 973
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	1 345 849	(3 836)			1 342 012
Excédent ou déficit de l'exercice	(3 836)	3 836	9 905		9 905
Situation nette	**2 652 986**		**9 905**		**2 662 891**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	326 461		247 047	72 043	501 466
Provisions réglementées					
TOTAL	**2 979 447**		**256 952**	**72 043**	**3 164 356**

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2020	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	
			Montant global	dont rembour-sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
RNGL 40 ANS	10 247					10 247	
Sonneur à ventre jaune	9 000					9 000	
Projet CASTOR Paris	5 448	71 068				76 516	
Soutien retructuration Accueil	8 000					8 000	
Agence de l'eau - Investissement	6 614					6 614	
DREAL - Investissement	18 757					18 757	
Maison de l'ETTIER	21 445					21 445	
Plan de relance projet STRATA REFON		83 113	5 235			77 878	
GLIFE Grand Lieu		27 249				27 249	
DREAL Grand Lieu (ETP+Projet Bathymé		42 377				42 377	
Contributions financières d'autres org.							
Antériorité Grand Lieu	147 761					147 761	
Ressources liées à la générosité du public							
Actualisation Cartographie RNN Camarg	7 716					7 716	
Dons Sapinière	4 186					4 186	
Antériorité Paris	156 938					156 938	
TOTAL	**396 112**	**223 808**	**5 235**			**614 685**	

Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture 31/12/2020	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2021
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	1 674 497	247 047		1 921 544
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	**1 674 497**	**247 047**		**1 921 544**
Quotes-parts virées au compte de résultat	1 348 035	72 043		1 420 078

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		35 302	35 302
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			35 302

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2021
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		32 808	32 808
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			32 808

Legs, donations et assurances-vie

	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances-vie	42 660	280 511
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9		741 846
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	378 500	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des produits	**421 160**	**1 022 357**
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	376 000	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	22 378	696 654
Total des charges	**398 378**	**696 654**
SOLDE	**22 782**	**325 703**

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Grant Thornton							
	31/12/2021	31/12/2020	%	%	31/12/2021	31/12/2020	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	13 703	16 688	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	**13 703**	**16 688**	**100,00**	**100,00**				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	**13 703**	**16 688**	**100,00**	**100,00**				

Annexe libre

Indemnité de départ à la retraite :

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 111 140 euros.
Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :
Taux d'actualisation : 0.80%
Table de mortalité : TH/TF 00-02
Départ volontaire à 62 ans
Taux de turn over : 5,00%

VALORISATION BENEVOLAT 2021

	TYPE DE MISSIONS	COUT/Heure €	Coût/ J sur base 7H	De Foresta Hubert	Moutou François	Granchamps Marie-Odile	Trotignon Jacques	Keith Philippe	Carlier Pascal	Lacaze Hélène	Ribas Patrick	Luglia Rémi	Bénévolat Gacholle sortie portes ouvertes journée des associations	Contributeurs bénévoles production d'écrit CLN	Contributeurs bénévoles production d'écrit ZHI	Total
1	Heures/jours									325,90	165,91		25419,93			25911,73
	Tenue de stands															
	Accueil															
	Réalisation de chantiers nature															
	Administratif	29,63	207,39													
2	Réalisation d'inventaires															0,00
	Analyse scientifique sous supervision	41,48	290,34													
	Production d'articles															
3	Participation à des groupes de travail															
	Représentation de la SNPN à la demande	59,25	414,78	8295,55	24886,64	19909,31	414,78	1659,11	2903,44			104 506,11		71998,83	8710,32	243284,10

TOTAL **269195,83**